



ASSOCIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE POUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT

PLAN D'ACTION PARTENAIRES ENGAGES POUR LA NATURE

ACTION 1 : Communiquer d'ici fin 2022 sur la démarche d « engagé pour la nature »

Description de l'action :

Une fois l'Astee reconnue « partenaire engagé pour la nature », il s'agira de mobiliser l'équipe permanente de l'association (ainsi qu'une partie des charges de fonctionnement associées de l'association) pour :

- Rédiger l'actualité à paraître sur le site internet associatif et y faire référence de façon attractive sur les réseaux sociaux et dans le cadre de la lettre mensuelle de l'association : le recours à un outil d'emailing sera nécessaire pour cette action ;
- Rédiger un article plus détaillé sur les engagements associatifs pour publication dans la revue TSM (courant 2022) : cette action nécessitera la mobilisation d'une prestation externe de maquettage ;
- Coordonner le travail de rédaction ci-dessus avec celui d'identification, de sollicitation et de questionnement d'un représentant de l'OFB pour élaborer une interview à paraître en miroir dans la revue TSM également : cette action nécessitera également une prestation externe de maquettage de l'interview ;
- Echanger avec l'A-IGEco, réseau des acteurs de l'ingénierie et du génie écologique, afin qu'il devienne également « partenaire engagé pour la nature » et que l'initiative percolle dans ses réseaux membres.

Finalités de l'action :

Faire connaître largement la démarche d' « engagé pour la nature » pour susciter l'intérêt et la mobilisation de nouveaux partenaires, collectivités ou entreprises engagés pour la nature.

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés :

La communication passera par :

- La rédaction d'un article à paraître dans la revue TSM (plus de 10 000 lecteurs) accompagnée d'une interview d'un représentant de l'OFB courant 2022 ;
- La rédaction d'une actualité à paraître fin 2021-début 2022 sur le site internet de l'Astee et relayé à travers :
 - La lettre d'info mensuelle associative (près de 15 000 contacts)
 - Un post sur les réseaux sociaux (7 757 abonnés sur LinkedIn)
- La prise de contact directe avec l'A-IGEco (association rassemblant des réseaux d'acteurs de l'ingénierie et du génie écologique) pour les inviter à devenir partenaire engagé pour la nature, tout comme ses différents membres.

ACTION 2 : Capitaliser et diffuser chaque année plusieurs bonnes pratiques en faveur de la biodiversité

Description de la deuxième action :

L'action repose sur la mobilisation de l'équipe permanente de l'Astee (et aux charges de structure associées) qui veillera chaque année à la mise en avant de la biodiversité lors de la rédaction des appels à communications des congrès associatifs. Elle repose également sur la mobilisation des membres de l'Astee, en particulier ceux de la commission « ressources en eau et milieux aquatiques », du comité de programme des congrès et des sections territoriales sur lesquelles se tiendront les congrès pour cibler et relayer les appels à retours d'expérience favorables à la biodiversité.

Finalités de la deuxième action :

Faire connaître les bonnes pratiques en matière de gestion de la biodiversité, en particulier dans le cadre des métiers de l'eau et des déchets, dans le but d'assurer des services publics exemplaires en la matière.

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés :

Afin de veiller à la remontée des pratiques favorables à la biodiversité, l'Astee :

- mettra en exergue la thématique de la biodiversité dans les appels à communications de ses congrès annuels (dès la préparation de son 101ème congrès prévu en 2022 à Dunkerque) ;
- veillera à accompagner sa commission « ressources en eau et milieux aquatiques » dans ce type d'actions en privilégiant notamment d'appuyer la création de nouveaux groupes de travail thématiques sur un recueil de retours d'expériences.